

Fiche d'inscription

Vacances des festivités

(Jeunesse 11-17 ans)

Le paiement fait office de validation

Pour rappel le secteur jeunesse sera ouvert du lundi 20 décembre au jeudi 23 décembre.
La MEJ n'accueillera pas d'enfant le vendredi 24 décembre.

Responsable(s) légal(aux) :

Jeunes(s) : (Nom et Prénom)

1 - Âge :

2 - Âge :

Tarifcation et horaires 2021

Tarif de 5€ par demi-journée : _____ 13h30 - 17h45

Tarif de 10€ par journée complète : _____ 9h00 - 17h45

Les journées complètes se feront uniquement les mardis et jeudis.
En demi-journée, accueil de 13h30 à 14h00 et en journée complète de 9h00 à 10h00.
Pas de départ avant 17h45. Ces horaires peuvent varier en cas de sortie.

Informations à connaître

📖 Toute inscription aux activités est obligatoire.

📖 Le rendez-vous d'arrivée et de départ se feront à la MEJ.

(-20 Rue du Chariot D'or)

📖 Les activités se terminent à 17h45, du retard peut être pris sur certaines sorties, dans ce cas les parents seront informés.

📖 Le nombre de place est limité à 12 jeunes.

📖 Pour les activités qui nécessitent un déplacement, le transport se fera en TCL

(-Celui-ci sera pris en charge par la MEJ)

📖 Les repas ne sont pas pris en charge par la MEJ, lors des sorties journées, pense bien à préparer ton pique-nique.

📖 Prévoir une tenue adaptée pour chaque activité. En particulier pour la baignade (maillot de bain, crème solaire, serviette etc) et la randonnée (chaussures de sport, sac à dos, gourde, K-WAY, casquette, etc).



Maison
de l'Enfance
et de la Jeunesse
Croix-Rousse

9 rue Dumont d'Urville

69004 Lyon

accueil@mejcroixrousse.org

04 78 29 84 06

Souhaits d'inscription

Mardi et Jeudi : Journée 9:00 à 17:45 - 10€ (prévoir pique-nique)

Lundi, mercredi et vendredi : Demi-journée 13 :30 à 17 :45 - 5€

Cochez (MEJ fermée le 24 décembre)

| | | |
|--------------------------|----------|----|
| <input type="checkbox"/> | Lundi | 20 |
| <input type="checkbox"/> | Mardi | 21 |
| <input type="checkbox"/> | Mercredi | 22 |
| <input type="checkbox"/> | Jeudi | 23 |

Annulation : Je dispose de 7 jours pour annuler une journée sans frais et bénéficier d'un avoir. Toute absence non prévenue ou justifier, pourra faire l'objet d'une sanction.

Départ anticipé : Toutes demandes de départ en dehors des horaires d'accueil pour motif impérieux doit être prévenu auprès de l'accueil au plus tard 3 jours avant la date prévue.



Maison
de l'Enfance
et de la Jeunesse
Croix-Rousse

9 rue Dumont d'Urville

69004 Lyon

accueil@mejcroixrousse.org

04 78 29 84 06